



**PRÉFET  
DU NORD**

**Liberté  
Égalité  
Fraternité**

Préfet du Nord

**dossier n° PA 059 606 22 00001**

date de dépôt : 07 mars 2022

demandeur : Commune de Valenciennes,  
représenté par Monsieur DEGALLAIX Laurent

pour : Création de 4 lots (le 5ème  
correspondant au futur domaine public).

adresse terrain : RUE des Frères Danna, à  
Valenciennes (59300)

DDTM Nord  
299 rue Saint Sulpice  
Centre Tertiaire de l'Arsenal  
CS 20839  
59508 DOUAI CEDEX  
Affaire suivie par :  
Marie-Pierre MONNIER  
03 27 93 56 65

**Service Régional de l'Archéologie  
3 RUE du Lombard - CS 80016  
59041 LILLE CEDEX**

REÇU LE

**30 MAI 2022**

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE  
HAUTS-DE-FRANCE

**CONSULTATION  
DES PERSONNES PUBLIQUES,  
SERVICES OU COMMISSIONS INTERESSEES**

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un dossier relatif à la demande susvisée..

Le projet entre dans le champ d'application de l'article 4 du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive. et en application de l'article R. 425-31 du Code de l'urbanisme la décision ne peut intervenir avant que le préfet de Région ait statué..

**En l'absence de réponse dans un délai de 2 mois, votre avis sera réputé donné favorable.**

Votre avis, s'il est défavorable ou s'il contient des prescriptions, doit être motivé en droit et en fait pour pouvoir être légalement repris dans l'arrêté.

Je vous demanderai par ailleurs de bien vouloir me renvoyer l'exemplaire du dossier qui vous a été adressé.

Fait à Douai, le 24 mai 2022

l'instructrice ADS

**DDTM du NORD**

**10 JUN 2022**

**SDI/ADS**

**PRÉFECTURE DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE**  
Direction régionale des affaires culturelles  
Service régional de l'archéologie

Selon les informations disponibles, les travaux objets de la présente demande n'affectent pas d'éléments du patrimoine archéologique connu et ne feront pas l'objet de travaux relatifs à la protection de ce patrimoine, telles que définies par le code du patrimoine.

Le conservateur régional de l'archéologie

Marie-Pierre Monnier